



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Calcia Heildeberg

Question écrite n° 26939

Texte de la question

Mme Michèle de Vaucouleurs interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le fait que l'entreprise de ciment Calcia Heildeberg a pour projet d'exploiter une carrière située sur la commune de Brueil-en-Vexin, en plein cœur du parc naturel régional du Vexin. En effet, la carrière de Guitrancourt, exploitée jusqu'à maintenant par l'entreprise, arrive à épuisement. La réservation d'un terrain à proximité représente donc une opportunité. Toutefois, plusieurs problèmes se posent. La carrière en question se trouve dans un parc naturel régional protégé, et son exploitation entraînerait forcément la destruction de terres agricoles ainsi que de paysages remarquables. De plus, des risques environnementaux, liés notamment à la contamination des eaux, au transport des matériaux, ou relatifs à l'industrie du ciment, pourraient être très néfastes à la santé des citoyens habitants à proximité. Les riverains et les élus sont nombreux à se positionner avec fermeté contre ce projet. Le conseil de Paris a également voté à l'unanimité un vœu de soutien à l'abandon du projet de carrière, alors même que la ville de Paris est intéressée directement par l'extraction de calcaire au titre du besoin de ces infrastructures. Par ailleurs, en 2010, l'entreprise de ciment Calcia a signé une convention de partenariat avec le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature, un comité prônant l'inclusion de la préservation de la biodiversité dans le cadres des activités économiques, et l'année suivante, cette même entreprise a adhéré à la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020. Aussi, dans la mesure où ce projet a été envisagé il y a maintenant 25 ans, qu'il présente plusieurs impacts négatifs et qu'il réunit contre lui un grand nombre d'associations environnementales et d'élus, la poursuite de ce projet apparaît-elle judicieuse ? Des alternatives existent, elle lui demande donc si des négociations ont eu lieu avec l'entreprise afin de promouvoir un modèle de production ou de traitement de matières premières plus respectueux de l'environnement.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle de Vaucouleurs](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26939

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2020](#), page 1369

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)